



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

faune et flore

Question écrite n° 126687

Texte de la question

Selon la « liste rouge » établie récemment par le Conservatoire botanique national du bassin parisien, un tiers des plantes à fleurs et fougères d'Île-de-France serait en danger. L'inventaire des 1 537 espèces sauvages franciliennes révèle que 8 % d'entre elles sont menacées à échéance de dix ans. Le problème n'est pas nouveau puisqu'on estime que 85 espèces indigènes ont déjà disparu, remplacées par autant de plantes naturalisées venant notamment d'Amérique du nord. Ces mutations proviennent essentiellement de la dégradation de certains milieux naturels, en particulier des zones humides comme les marais et les tourbières. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement de bien vouloir lui faire connaître son analyse de la situation et les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre afin de sauvegarder la flore francilienne et ses milieux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126687

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 783

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)